

Le semestre de remédiation (SdR) est un dispositif qui se déroule au Semestre 2, de l'Université de Toulon piloté par la cellule pédagogique de l'IUT pour améliorer la réussite ou la réorientation de l'étudiant en premier cycle Universitaire.

Son objectif fondamental est de permettre à des étudiants en difficulté soit en première année de DUT pour les départements BIO, GEII, GIM, GMP, soit en L1 de la FST, une remise à niveau pour redoubler dans de bonnes conditions au sein de leur formation ou se réorienter en fonction d'un projet professionnel.

Un questionnement sur son choix de formation est indispensable pour trouver les ressources et motivations nécessaires pour s'investir et réussir.

Ce dispositif de formation permet :

- **Le renforcement des connaissances et des compétences de l'étudiant(e),**
- **L'amélioration de ses méthodes d'apprentissage,**
- **Le développement de son autonomie,**
- **La construction d'un projet personnel de poursuite d'études cohérent et adapté, intégrant des objectifs professionnels.**

L'information concernant les modalités du semestre de remédiation est communiquée aux étudiants au cours du Semestre 1 en insistant bien sur les conditions d'admission.

Ce dispositif ne se substitue pas au semestre 2 mais s'intègre dans un processus de réussite.

Il donne accès à toute l'infrastructure culturelle, sportive et associative de l'USTV.

Ce dispositif s'adresse aux primo-entrants. Le nombre d'étudiants admis étant limité à 24, l'étudiant devra remplir un dossier de candidature puis sera reçu en entretien individuel.

1- CONDITIONS D'ADMISSION

Les différentes étapes de la sélection des étudiant(e)s s'organisent de la façon suivante :

- a) **Téléchargez le formulaire de candidature,**
- b) **Vous passerez ensuite un entretien de motivation avec le directeur des études du SdR,**
- c) **L'admission définitive se fera après examen du dossier par la Commission de recrutement. Cette Commission sera composée des 2 directeurs IUT et Faculté des Sciences et Techniques, du responsable du dispositif, d'un représentant de chaque département ou licence,**
- d) **Vous signerez la charte d'engagement.**

2- PROGRAMME PEDAGOGIQUE

Le programme pédagogique est susceptible d'ajustements en fonction des besoins décelés auprès des étudiants du dispositif lors des entretiens individuels en concertation avec les équipes pédagogiques de l'IUT et de FST. Le semestre dure 12 semaines.

Ce programme apporte à l'étudiant

- des bases générales académiques en maths, physique-chimie, algorithmique et communication,
- des bases plus spécifiques aux spécialités représentées avec les deux parcours,
- une approche professionnelle avec l'anglais, la méthodologie d'apprentissage, la communication professionnelle scientifique et l'élaboration de son projet professionnel.

Il permet en outre une « découverte » des autres formations et une implication dans son orientation.

Parcours différenciés

Deux parcours sont proposés :

- un parcours « industriel » commun aux départements **GEII, GMP et GIM et aux L1 SI et math de la FST.**
Ce parcours reprend les bases en physique et technologie.
- un parcours « physique-chimie » adapté à la **L1 BIO de la FST et à la spécialité Génie Biologique de l'IUT.**
Ce parcours reprend les bases scientifiques nécessaires en physique, chimie et biologie.

3- MODALITES D'EVALUATION

Les enseignements de ce semestre sont répartis en 3 UE, composées de TD et TP, d'après le tableau ci-joint. Ce dispositif comporte un tronc commun à tous les étudiants : l'UE1 et l'UE3.

Les 2 conditions de « validation du semestre » sont :

- une moyenne supérieure ou égale à 8 dans chaque UE
 - une moyenne générale pondérée par UE, supérieure ou égale à 10.
- **Les étudiants de l'IUT peuvent intégrer un des deux parcours.**
 - Ce semestre ne donne pas lieu à l'obtention d'ECTS.
 - Après avoir rempli les conditions de validation du semestre, les étudiants pourront intégrer à la rentrée suivante un semestre I dans les formations participant à ce dispositif après avis du jury¹.
 - L'année en cours peut être « blanche » sur avis du jury quant au nombre de semestres pris en compte pour l'obtention du diplôme.
 - **Les étudiants de la FST peuvent intégrer un des deux parcours.**
 - Le dispositif permettra à l'étudiant identifié par l'équipe pédagogique et le responsable de la licence, de suivre les enseignements d'un des deux parcours.
 - L'étudiant conservera la possibilité de se présenter à la session de rattrapage de juin
 - **Assiduité :**
 - La présence de l'étudiant aux TD et TP **est obligatoire**. L'absentéisme **non justifié et / ou non justifiable** entrainera l'exclusion définitive de l'étudiant du dispositif pour intégrer le dispositif « Avenir » du SAOI si celui-ci est mis en œuvre.

La « validation » du semestre ainsi que l'assiduité et le comportement permet une aide à la décision pour statuer sur les demandes d'inscription de l'étudiant à l'issue du semestre.

¹ Le jury sera composé du directeur de l'UFR et/ou de l'IUT, d'au moins un intervenant de ce semestre, des responsables de la cellule pédagogique, des chefs des départements ou leurs représentants et des responsables de licence participant à ce dispositif

	Matières	Heures étudiant	TD	TP	Coef f	
UE1	Maths	63	39	24	5	
	Communication professionnelle et expression "voltaire"	25	16	9	3	
	Informatique générale et Algorithmique	14	14	0	2	
Total UE1		118	71	47	10	
UE2 Ingénierie	Progammation	20		20	4	Parcours "Industriel"
	Physique et Mesures physiques	34,5	25,5	9	4	
	Spécialité GEII	9	3	6	2	
	Spécialité GMP	9	3	6	2	
Total UE2 Parcours 1		81,5	34,5	47	10	
UE2 physique-chimie	Physique et Mesures physiques	34,5	25,5	9	4	Parcours "Sciences"
	Biologie	30	18	12	3	
	Chimie	35	20	15	3	
Total UE2 Parcours 2	Physique-Chimie	99,5	63,5	36	10	
	Anglais	21	15	7,5	4	
UE 3	Méthodologie d'apprentissage	12	6	6	2	
	Elaboration du projet de formation	37			3	
	Sport	14	14		1	
Total UE3		84	35	13,5	10	

Cette maquette peut être modifiée pour des raisons pédagogiques